



LA REVUE DE DROIT SOCIAL DES IEG POUR LES ELD

RÉGLEMENTATION - PRATIQUES RH & RESPONSABILITÉS



Sommaire

Directeur de la publication

Alexis TRICLIN

Conseiller spécial

Sandy BASILE - *Juriste, formateur, ancien avocat du barreau de Paris*

Comité technique de la Revue

Sévérine ALMAZAN-CASADO - *Directrice de la responsabilité sociétale des entreprises SOREGIES, membre titulaire de la Commission Nationale Supérieure du Personnel des Industries Electriques et Gazières*

Sylvie BALDOUIN - *DRH et RSE, SICAP (SICAE de PITHIVIERS)*

Edouard BOURDOT - *Conseiller technique ELD à la FNCCR*

Guillaume BENOIT - *Délégué général du Syndicat des Entreprises Locales d'Energie (ELE)*

Éric BERNAL - *Directeur de la Régie d'AMBERIEUX en DOMBES*

François BORIES - *Directeur de la Régie Municipale d'Electricité de TOULOUSE*

Rodolphe BRAL - *Directeur de la Régie Communale*

d'Electricité de MONTDIDIER

Céline CHAISE - *Directrice générale de CALEO, conseillère prud'homale, membre titulaire de la Commission Nationale Supérieure du Personnel des Industries Electriques et Gazières*

Arnaud EVRARD - *Directeur de la Régie Municipale d'Electricité de LOOS*

Thomas FERNANDES - *Directeur de la Régie d'ELBEUF*

Alice GERBIER - *Responsable de la gestion du contrat de travail au sein du groupe SOREGIES*

Victorine GREFFIN - *Chargée de projet RH, SICAP (SICAE de PITHIVIERS)*

Xavier LEPORT - *Chef du Service du Personnel et des Ressources Humaines du Groupe Usine Electriques de Metz (UEM), rapporteur et membre suppléant auprès de la Commission Nationale Supérieure du Personnel des Industries Electriques et Gazières*

Laura MONTIGNY - *Chargée des ressources humaines, PRIMEO Distribution*

Fabien MUSELET - *Directeur de la Régie Communale du Câble et de l'Electricité de MONTATAIRE*

Mélanie VAREINE - *Adjoint responsable département RH, Gaz Electricité de Grenoble (GEG)*

Véronique SACRE - *Assistante de direction et de gestion au sein du syndicat des Entreprises Locales d'Energie (ELE)*

Les auteurs tiennent à remercier M^{me} Elodie RIBARDIERE - LE MAY pour le soutien apporté à ce projet, notamment dans le cadre de ses fonctions précédentes, de Déléguée générale du Syndicat des Entreprises Locales d'Energie

Conception/réalisation

Gilles L'HOSPITALIER

Service publications

alexis.triclin@wanadoo.fr

Impression

Centr'imprim – 36100

Issoudun

PEFC/10-31-1543

Dépôt légal

2^e trimestre 2026

ISSN [XXXX](#)

LA REVUE RH-IEG : UN ÉCLAIRAGE BIENVENU POUR LES ELD

Dans les industries électriques et gazières, l'Etat et les organisations politiques et syndicales ont très tôt construit des règles sociales spécifiques avec un statut national.

L'application de ce droit social aux entreprises locales de distribution (*ELD*) s'avère aujourd'hui plus complexe. Ses agents sont aussi des salariés de droit privé et relèvent d'un droit du travail vivant, à la fois transformé par les partenaires sociaux de la branche et de plus en plus questionné par le juge social national ou communautaire.

La revue RH-IEG rédigée par Maître Triclin avec la collaboration de la FNCCR et de ses adhérents se veut un outil au service des Directeurs et chargés des ressources humaines des ELD. Cette édition entend répondre à un besoin : donner à ses lecteurs un support utile et à jour, offrant une information juridique accessible et une approche RH pratique. La revue a pour objectif de les accompagner dans la compréhension et l'application du droit social des IEG afin de garantir une gestion conforme des ressources humaines et des relations sociales. Par le biais d'analyses, de retours d'expérience réalisés en co-construction avec les ELD, elle tente de répondre aux défis du quotidien de ces dernières en matière de relations sociales. Fidèle à son histoire, la FNCCR entend par cette collaboration, soutenir les ELD pour qu'elles persévèrent dans leur raison d'être, un service public local de la distribution et de la fourniture d'énergie au service des territoires. Fort de sa longue expérience, Maître Triclin leur propose un outil à la fois synthétique et pédagogique. Il convient désormais qu'elles s'en saisissent.

M. Jean-Luc Dupont
Président de la FNCCR

Et

Maître Alexis Triclin

Avocat au barreau de Versailles,

Maître de conférences en droit social à l'Université de Paris Saclay